Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA CREDIT

Part N, C - Code ISIN : FR0010288340

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Classification : OPCVM " Obligations et autres titres de créance libellés en euro "

Objectif de gestion : L'OPCVM est un fonds nourricier de l'OPCVM GROUPAMA CREDIT EURO CT. Son objectif de gestion est le même que celui de son maître, à savoir obtenir une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence, Bloomberg Euro Aggregate Corporate 1-3 ans clôture. La performance de l'OPCVM GROUPAMA CREDIT pourra être inférieure à celle de son maître, GROUPAMA CREDIT EURO CT, compte tenu de ses propres frais de gestion.

Cet OPCVM est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Indicateur de référence : Bloomberg Euro Aggregate Corporate 1-3 ans clôture.

L'OPCVM est composé en totalité et en permanence des parts OD de l'OPCVM GROUPAMA CREDIT EURO CT et, à titre accessoire, de liquidités.

Rappel de la politique d'investissement de l'OPCVM maître.

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active. Le gérant utilisera la combinaison de deux approches :

- *L'approche descendante qui utilise les fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays tels que le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB et les taux d'intérêt.*
- *L'approche ascendante qui se focalise sur les qualités intrinsèques d'une société et de sa valeur.*

La stratégie de l'OPCVM est mise en place par la combinaison de l'approche financière traditionnelle et de l'intégration de critères d'investissement extra-financiers.

L'approche ESG utilisée dans le processus de gestion est une approche Best-in-universe. Celle-ci repose sur l'analyse de critères environnementaux (biodiversité, gestion des déchets…), sociaux (formation des salariés, relations fournisseurs …) et de gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants …).

La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible car ces données ne sont pas encore standardisées.

La SICAV pourra investir dans toutes les valeurs de l'univers de référence hors exclusions spécifiques liées au risque de durabilité et sous réserve que la note ESG moyenne pondérée du portefeuille soit supérieure à la note ESG moyenne pondérée de l'univers de référence après élimination des 20% des valeurs les moins bien notées selon la méthodologie d'analyse ESG propre à Groupama AM.

Le portefeuille de la SICAV sera composé d'obligations à taux fixes, d'EMTN (Euro Medium Term Notes), de Titres Négociables à moyen terme et à court terme, d'obligations à taux variables et indexées sur l'inflation, de contingent convertible bonds (Coco Bonds), de véhicules de titrisation, et d'obligations foncières.

L'OPCVM est investi sur des émissions "Investment Grade" dont la notation sera supérieure ou égale à BBB- (Agences de notation Standard and Poor"s ou estimée équivalente par la société de gestion) du secteur privé. L'OPCVM pourra détenir des titres spéculatifs (high yield) pour 10 % maximum de l'actif net. Il pourra également détenir des titres non notés pour 10 % maximum de l'actif net. L'OPCVM peut investir jusqu'à 10 % maximum de ses actifs dans des contingent convertible bonds (Coco Bonds) émis par des institutions financières afin de rechercher à capter un éventuel rendement plus élevé lié à leur subordination, en contrepartie d'un risque plus élevé.

La fourchette de sensibilité se situe entre 0 et 3.

La SICAV pourra détenir jusqu'à 10% de l'actif net en parts ou actions d'OPC de droit français ou européen afin de diversifier le portefeuille.

La SICAV pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré afin de couvrir, exposer ou procéder à des opérations d'arbitrage contre les risque de taux, de change et de crédit dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net. Ces interventions sur les instruments dérivés devront être en cohérence avec le prospectus et la politique ISR de l'OPCVM. En fonction des opportunités de marché, le gérant pourra recourir à l'achat ou à la vente d'instruments financiers à terme répondant aux caractéristiques des dérivés de crédit (Crédit Défault Swap - CDS).

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, des prises et mises en pensions, utiliser des OPC monétaires et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces dans la limite de 10% de l'actif net.

L'OPCVM pourra réaliser des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

Affectation des revenus : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 18 mois.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 09:30, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Les dispositions en matière de souscriptions/rachats de l'OPCVM maître dans lequel est investi votre fonds sont expliqués dans la rubrique "Modalités de souscriptions/rachats" de son prospectus.

Un dispositif dit des *gates* est appliqué sur la SICAV maître GROUPAMA CREDIT EURO CT. Ce dispositif est détaillé dans le prospectus du maître disponible sur le site internet www.groupama-am.com.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	**2**	3	4	5	6	7

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 2. Il est identique à celui de l'OPCVM maître.

Rappel du profil de risque de l'OPCVM maître.

L'OPCVM a un niveau de risque de 2, en raison de son exposition au risque de taux.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- *Risque de crédit : Il représente le risque éventuel de dégradation de la signature ou de défaillance de l'émetteur qui aura un impact négatif sur le cours du titre et donc sur la valeur liquidative.*
- *Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contre-partie la conduisant à un déaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.*
- *Risque lié à l'utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.*

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	**2,75 %**
Frais de sortie	**Néant**
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou ne vous soit remboursé.	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une même année	
Frais courants	**0,94 %**
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de surperformance	**Néant**

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs. Vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le 30 septembre 2021. Ce pourcentage peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut :

- les commissions de surperformance
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais de cet OPCVM, veuillez vous référer aux rubriques des frais du prospectus, disponible sur le site internet www.groupama-am.com.

Performances passées

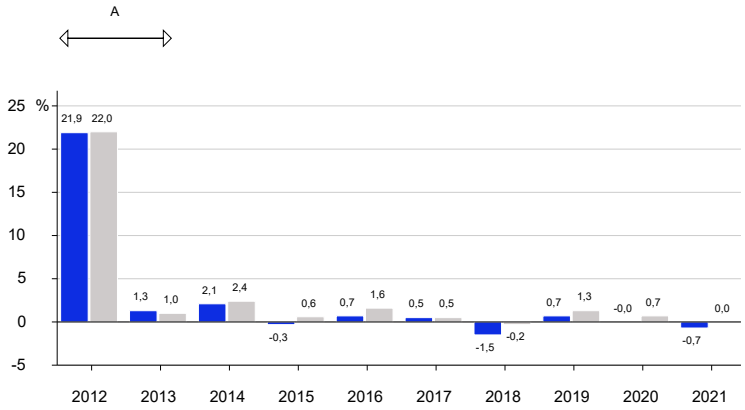

Bloomberg Euro Aggregate Corporate 1-3 ans clôture
GROUPAMA CREDIT - N

A : Changement d'orientation de gestion

La performance du nourricier sera identique à celle du maître minorée des frais de gestion du fonds nourricier. Elle pourra en conséquence être inférieure à l'indicateur de référence.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances annuelles présentées dans ce graphique sont calculées revenus nets réinvestis et après déduction de tous les frais prélevés par l'OPCVM.

A compter du 24 août 2021, l'indice Barclays Capital Euro Aggregate Corporate 1-3 ans Clôture composant l'indicateur de référence change de nom et devient Bloomberg Euro Aggregate Corporate 1-3 ans Clôture.

Date de création de l'OPCVM : 7 septembre 1990.

Les performances ont été calculées en euro.

Informations pratiques

Forme juridique : FCP de droit français, cette part est ouverte à tous souscripteurs.

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Nom du centralisateur : Groupama Asset Management pour les parts à inscrire ou inscrites au nominatif pur et CACEIS Bank pour les parts à inscrire ou inscrites au porteur ou au nominatif administré.

Le prospectus de cet OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles sur le site internet www.groupama-am.com et peuvent être adressés sur simple demande écrite du porteur auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France.

La valeur liquidative est disponible sur le site internet www.groupama-am.com et sur simple demande auprès de Groupama Asset Management.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseil.

La responsabilité de Groupama Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Groupama Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet de Groupama Asset Management www.groupama-am.com.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 11 février 2022.